



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE CHAUSSON MATÉRIAUX DANS L'ACQUISITION DES ACTIVITÉS FRANÇAISES DE FRANS BONHOMME



Résolution des litiges Droit public et commande publique IT et données personnelles Contrats commerciaux et internationaux Droit de la propriété intellectuelle, média et art Immobilier et Construction Corporate - M&A | 27/01/25 | Vincent Brenot Florence Chafiol Alexandra Berg-Moussa Coralie Foucault Olivier Attias Guillaume Aubatier Ariane Seyed-Movaghar Alix Kianpour Pierre Pérot Ghislain Minaire Jean-Damien Boulanger Etienne Mathey Elina Alfardini Camille Abba

IMMOBILIER - CONSTRUCTION INDUSTRIE - PROJETS
INDUSTRIELS

Le cabinet d'avocats August Debouzy a conseillé Chausson Matériaux, première entreprise indépendante de distribution de matériaux de construction en France, dans le cadre de l'acquisition des activités françaises de Frans Bonhomme, leader français de la distribution multicanale en matériaux et solutions pour réseaux et infrastructures.

Chausson Matériaux est entré en « négociations exclusives » afin de reprendre les activités françaises de Frans Bonhomme (soit l'essentiel du groupe), actuellement contrôlé par la société financière Hayfin. Sa concrétisation devrait intervenir au cours du premier trimestre, après consultation des instances représentatives du personnel et feu vert de l'Autorité de la concurrence.

Ce projet d'acquisition s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance externe et de diversification poursuivie par Chausson Matériaux. Après l'intégration réussie de 80 magasins Réseau Pro en 2013 et 105 agences Bois & Matériaux en 2020, Chausson Matériaux entend renforcer sa présence sur des segments stratégiques et diversifier davantage les marchés finaux adressés. Cette acquisition permettra aussi à Frans Bonhomme de poursuivre son développement sur ses segments de marchés cibles.

Ce projet est soumis à la consultation des instances représentatives du personnel ainsi qu'à l'obtention des autorisations administratives requises. Il devrait aboutir dans le courant du 1er trimestre de l'année 2025.

L'équipe d'August Debouzy était dirigée par Etienne Mathey, associé, avec Jean Damien Boulanger (counsel), Coralie Foucault (avocat senior) et Elina Alfardini (avocat) sur les aspects *corporate*, Guillaume Aubatier (associé) avec Alix Kianpour (avocat) sur les aspects *immobiliers*, Vincent Brenot (associé) et Ghislain Minaire (counsel) sur les aspects de droit public, Alexandra Berg-Moussa (associée) et Paul Vialard (avocat) sur les aspects contractuels, Florence Chafiol (associée) et Ariane Seyed-Movaghar (avocat) sur les aspects IT et data privacy, Pierre Pérot (counsel) et Camille Abba (avocat) sur les aspects IP et Olivier Attias (associé) et Claire Li (avocat) sur les aspects contentieux.

